

La revue financière

Publication du ministère des Finances

Résultats financiers de février 1997

Déficit en baisse de 1,8 milliard de dollars en février 1997

Le déficit était estimé, pour février 1997, à 0,5 milliard de dollars, en baisse de 1,8 milliard par rapport à février 1996. L'amélioration, d'une année sur l'autre, traduit principalement l'augmentation des recettes budgétaires (de 1,4 milliard), la réduction des dépenses de programmes (de 0,3 milliard) et celle des frais de la dette publique (de 0,1 milliard).

La progression des recettes budgétaires est principalement attribuable au calendrier des paiements et à des facteurs ponctuels.

- Les rentrées d'impôt sur le revenu des particuliers sont en hausse de 0,7 milliard de dollars, en vertu surtout du calendrier des paiements entre février 1997 et mars 1997.
- Les recettes de taxe sur les produits et services sont en hausse de 0,2 milliard de dollars, les remboursements prenant du retard sur la croissance des recettes brutes. La hausse des recettes (de 0,1 milliard de dollars) provenant des autres taxes et droits d'accise est attribuable au fait que, depuis avril 1996, la taxe sur le transport aérien, qui servait à compenser les dépenses de programmes, constitue un poste des recettes budgétaires. Cette modification n'a aucun effet sur le déficit, puisqu'elle augmente les recettes et les dépenses d'un montant équivalent.
- Les cotisations d'assurance-emploi sont en hausse (de 0,3 milliard de dollars), en raison surtout des modifications de l'assiette sur laquelle les cotisations sont prélevées.

La baisse des dépenses de programmes a été répartie sur la plupart des principales composantes, ce qui fait surtout état des mesures budgétaires de

1994 et de 1995. Les dépenses au chapitre de la défense ont connu une légère hausse attribuable au calendrier des paiements.

La baisse des frais de la dette publique est imputable à l'effet de taux d'intérêt moins élevés.

Déficit en baisse de 15,5 milliards de dollars d'avril 1996 à février 1997

Pour la période d'avril 1996 à février 1997, le déficit, qui s'établissait à 7,8 milliards de dollars, était inférieur de 15,5 milliards au chiffre comparable de 1995-96.

Les recettes budgétaires ont augmenté de 9,0 milliards de dollars (7,7 p. 100) d'une année sur l'autre. Cependant, environ 5 de ces 9 milliards de hausse sont imputables à des facteurs ponctuels, si bien que l'augmentation sous-jacente des recettes d'une année sur l'autre est d'environ 3,5 p. 100. Cette augmentation est conforme à l'augmentation de 2,8 p. 100 des revenus nominaux observée en 1996.

- Les rentrées d'impôt sur le revenu des particuliers ont augmenté de 6,1 p. 100, ou 3,5 milliards de dollars. La moitié de cette augmentation est liée aux impôts payés à la déclaration, nets des remboursements, et aux acomptes provisionnels trimestriels. Les impôts payés à la déclaration en 1996-97 sont liés à des faits visant l'année d'imposition 1995. L'augmentation marquée des acomptes provisionnels trimestriels est largement attribuable à l'accroissement du nombre de contribuables tenus de verser des acomptes provisionnels d'impôt sur des revenus non assujettis à des retenues. Dans les années antérieures, cet impôt à payer aurait été versé au moment de la déclaration finale de l'impôt. À ce titre, l'accroissement des acomptes provisionnels représente l'accélération ponctuelle des impôts de 1997-98 en 1996-97.



La revue financière

À l'opposé, les retenues sur le revenu d'emploi n'ont augmenté que d'environ 2 p. 100, conformément à la croissance des traitements et des salaires en 1996.

- Les rentrées d'impôt sur les bénéfices sur les sociétés sont en hausse de 11,0 p. 100, ou 1,3 milliard de dollars. Cependant, cette augmentation fait surtout état de facteurs de synchronisme liés aux procédures de versement mensuel qui s'appliquent aux sociétés. Les sociétés sont tenues de produire des acomptes provisionnels mensuels fondés sur leur impôt à payer de l'année précédente ou sur leur impôt à payer estimatif de l'année en cours. Les sociétés ont 60 jours après leur fin d'exercice pour produire leur déclaration et payer leur impôt. Étant donné que l'année d'imposition de la plupart des grandes entreprises correspond à l'année civile, plus de 25 p. 100 des rentrées d'impôt sur les bénéfices des sociétés sont reçues en mars. Même si l'impôt à payer par les sociétés pour l'ensemble de l'année devrait être à peu près le même qu'en 1995, les acomptes provisionnels pendant l'année sont sensiblement plus élevés qu'en 1995-96, ce qui suggère des règlements moins élevés en mars 1997.
- Les cotisations d'assurance-emploi ont augmenté de 5,4 p. 100, ou 0,9 milliard de dollars. Cette augmentation est attribuable aux modifications de l'assiette sur laquelle les cotisations sont prélevées, le maximum des gains hebdomadaires assurables ayant été remplacé le 1^{er} janvier 1997 par le maximum des gains annuels assurables. Il en est résulté une augmentation ponctuelle des recettes dans le dernier trimestre de 1996-97. Cette modification ne touche pas le montant payé par les employés et les employeurs dans l'ensemble de l'année civile. Les employés qui gagnent jusqu'à concurrence du maximum annuel assurable ne sont pas touchés, alors que ceux qui gagnent plus que le maximum paieront une plus grande partie de leurs cotisations au début de l'année civile et une moins grande, à la fin.
- Les recettes de taxe sur les produits et services augmentent de 4,9 p. 100, ou 0,7 milliard de dollars. Plus de la moitié de cette augmentation

est survenue en avril 1996, traduisant des rentrées anormalement basses en avril 1995, plutôt que la hausse des recettes perçues en 1996. En outre, les remboursements prennent du retard sur la croissance des recettes brutes, ce qui pourrait nuire aux recettes nettes dans les mois à venir.

- L'augmentation des taxes de vente et d'accise (de 16,2 p. 100 ou 1,0 milliard de dollars) est grandement attribuable au reclassement de la taxe sur le transport aérien. Avant avril 1996, les recettes provenant de cette taxe étaient débitées des coûts d'exploitation des aéroports et incluses dans les dépenses de programmes. Depuis la vente du Système de navigation aérienne, ces recettes font maintenant partie des taxes de vente et d'accise. Comme ce reclassement touche les recettes et les dépenses de programmes, il ne modifie pas le déficit.
- Les recettes non fiscales sont en hausse de 23,5 p. 100, ou 1,3 milliard de dollars. La totalité de cette hausse est plus que compensée par le produit de la vente du Système de navigation aérienne et l'inclusion de la deuxième tranche des gains de seigneurage liés à l'introduction de la pièce de deux dollars (la première tranche a été incluse en mars 1996).

Les dépenses de programmes ont diminué de 4,8 milliards de dollars, ou 5,0 p. 100, principalement en raison de l'effet des mesures de restriction adoptées dans le cadre des budgets de 1994 et de 1995.

- Les principaux transferts aux particuliers sont en baisse de 0,3 milliard de dollars, ou 1,1 p. 100. La totalité de cette baisse est imputable à la baisse des prestations d'assurance-emploi, en raison surtout de l'effet des mesures de réforme. Les paiements de prestations aux aîné(e)s augmentent de 2,7 p. 100.
- Dans le budget de 1995, le gouvernement annonçait une importante restructuration de ses transferts aux provinces, par l'entremise de l'instauration du Transfert canadien en matière de santé et de programmes sociaux (TCSPS). Ce transfert global a remplacé le Régime

d'assistance publique du Canada et le Financement des programmes établis. Pour donner aux provinces le temps de s'adapter à ce changement, le total des crédits, y compris les points d'impôt et les transferts en espèces – la mesure la plus appropriée du soutien fédéral – n'a pas été touché en 1995-96. Ainsi, le total des crédits accordés aux termes du TCSPS, de la péréquation, et des autres transferts aux provinces et aux territoires a augmenté de 1,3 p. 100 en 1995-96. Ces crédits ont toutefois été réduits de 7,7 p. 100 en 1996-97. Cette réduction est moins importante que celle des transferts en espèces, qui est de 16,1 p. 100, ou 4,0 milliards de dollars, à la fin de février 1997, en comparaison de la même période l'an dernier. La réduction plus importante des transferts en espèces s'explique par le fait que la valeur du transfert de points d'impôt – qui constitue une grande partie du crédit – grandit en parallèle avec la croissance de l'assiette fiscale applicable. Le transfert de points d'impôt comprend le transfert de la «marge fiscale» fédérale aux provinces, et il permet aux provinces d'augmenter leurs taux d'imposition d'un montant équivalent, sans effet pour le contribuable. Le transfert en espèces constitue donc la différence entre le crédit et la valeur croissante du transfert de points d'impôt. Le reste, qui est le transfert en espèces, et qui touche les dépenses de programmes, est déterminé non seulement par la modification du crédit, mais aussi par la croissance de la valeur du transfert de points d'impôt.

- À l'exclusion des principaux transferts aux particuliers et à d'autres paliers de gouvernement, toutes les autres dépenses baissent de 0,4 milliard de dollars, ou 1,0 p. 100. Si l'on rajuste ces résultats de façon à éliminer l'effet du reclassement de la taxe sur le transport aérien, qui est devenue un poste des recettes budgétaires en avril 1996, on obtient une baisse de 2,6 p. 100. Cette composante inclut les paiements de transfert et les subventions, les paiements aux sociétés d'État ainsi que les dépenses d'exploitation et d'immobilisations des

ministères, y compris celui de la Défense. À la différence de la réduction des crédits accordés aux autres paliers de gouvernement, entrée en vigueur en 1996-97, cette composante des dépenses de programmes a baissé de 10 p. 100 en 1995-96, résultat des importantes mesures de réduction annoncées dans les budgets de 1994 et de 1995. Les réductions majeures apportées à cette composante des dépenses survenant plus tôt dans le processus, la baisse est moins marquée en 1996-97.

Les frais de la dette publique ont diminué de 1,7 milliard de dollars, ou 4,0 p. 100. Les compressions de dépenses opérées par les gouvernements fédéral et provinciaux et le maintien de l'inflation à un faible niveau ont instauré un climat propice à une baisse des taux d'intérêt.

Les besoins financiers, à l'exclusion des opérations de change, ont procuré au gouvernement une source nette de fonds d'environ 1 milliard de dollars à la fin de février 1997. Cette situation est attribuable à l'amélioration de la situation du déficit et d'une source de fonds légèrement plus élevée provenant des opérations non budgétaires. Les opérations de change ont résulté en un besoin net de 5,5 milliards de dollars, si bien que les besoins financiers ont totalisé 4,5 milliards, en baisse de 12,2 milliards par rapport à la même période en 1995-96. Ces besoins ont été financés par des opérations de la dette non échue de 0,8 milliard et par une mise à disposition des soldes de caisse (3,7 milliards).

Comme l'indique le budget de février 1997, le déficit pour 1996-97 ne devrait pas dépasser 19 milliards de dollars, soit 5,3 milliards de moins que l'objectif initial de 24,3 milliards. Les résultats financiers de la fin de février 1997 confirment que le déficit sera inférieur à 19 milliards de dollars. Les résultats financiers de mars 1997 et les rajustements comptables en fin d'exercice restent à venir. Le déficit vérifié de 1996-97 sera connu à l'automne 1997, lors de la parution du *Rapport financier annuel*.

La revue financière

Tableau 1

État sommaire des opérations¹

	Février		Avril à février	
	1996	1997	1995-96	1996-97
	(en millions de dollars)			
Opérations budgétaires				
Recettes	10 509	11 906	115 925	124 889
Dépenses de programmes	-9 134	-8 820	-96 542	-91 764
Solde de fonctionnement	1 375	3 086	19 383	33 125
Frais de la dette publique	-3 686	-3 571	-42 664	-40 952
Déficit	-2 311	-485	-23 281	-7 827
Opérations non budgétaires	2 222	3 252	8 119	8 800
Besoins financiers (à l'exclusion des opérations de change)	-89	2 767	-15 162	973
Opérations de change	948	-472	-1 556	-5 466
Besoins financiers	859	2 295	-16 718	-4 493
Opérations de la dette non échue	1 602	496	20 362	815
Variation de l'encaisse	2 461	2 791	3 644	-3 676

Remarque : Données compilées par le receveur général du Canada.

¹ Les chiffres positifs indiquent une source de fonds; les chiffres négatifs indiquent un besoin.

Tableau 2

État détaillé des opérations budgétaires – Recettes

	Février		Avril à février	
	1996	1997	1995-96	1996-97
	(en millions de dollars)			
Impôt sur le revenu				
Impôt sur le revenu des particuliers	4 561	5 257	56 773	60 226
Impôt des sociétés	1 566	1 778	11 689	12 971
Autres	148	246	1 779	2 275
Total de l'impôt sur le revenu	6 275	7 281	70 241	75 472
Cotisations d'assurance-emploi	1 468	1 791	17 014	17 934
Taxes et droits d'accise				
Taxe sur les produits et services	1 453	1 609	14 197	14 893
Droits de douane à l'importation	192	204	2 528	2 299
Taxes d'accise et taxes de vente	571	676	6 394	7 432
Total des taxes et droits d'accise	2 216	2 489	23 119	24 624
Total des recettes fiscales	9 959	11 561	110 374	118 030
Recettes non fiscales	550	345	5 551	6 859
Total des recettes budgétaires	10 509	11 906	115 925	124 889

Tableau 3

État détaillé des opérations budgétaires – Dépenses

	Février		Avril à février	
	1996	1997	1995-96	1996-97
(en millions de dollars)				
Paiements de transfert				
Particuliers				
Prestations aux personnes âgées	1 774	1 819	19 242	19 754
Prestations d'assurance-emploi	1 363	1 133	12 037	11 176
Total	3 137	2 952	31,279	30,930
Autres administrations				
Transfert canadien en matière de santé et de programmes sociaux	1 336	1 267	17 545	13 860
Transferts fiscaux	835	788	9 164	8 872
Paiements de remplacement pour programmes permanents	-163	-166	-1 793	-1 845
Total	2 008	1 889	24 916	20 887
Autres				
Prestations à l'agriculture	106	136	545	814
Indiens et Inuit	210	210	3 126	3 207
Développement régional	103	58	520	426
Sciences et technologie	148	141	1 113	963
Aide internationale	242	192	1 505	1 451
Pensions et allocations des anciens combattants	113	114	1 271	1 250
Autres	491	654	4 699	4 540
Total	1 413	1 505	12 779	12 649
Total des transferts	6 558	6 346	68 974	64 468
Paiements aux sociétés d'État	429	314	4 167	3 709
Dépenses de fonctionnement et dépenses en capital				
Défense	749	782	8 491	8 024
Ensemble des autres dépenses ministérielles	1 398	1 378	14 910	15 563
Total	2 147	2 160	23 401	23 587
Total des dépenses de programmes	9 134	8 820	96 542	91 764
Frais de la dette publique	3 686	3 571	42 664	40 952
Total des dépenses budgétaires	12 820	12 391	139 206	132 716

Tableau 4

Opérations non budgétaires

	Février		Avril à février	
	1996	1997	1995-96	1996-97
(en millions de dollars)				
Prêts, dotations en capital et avances				
Sociétés d'État	148	23	3 556	878
Autres	-70	-5	-257	-411
Total	78	18	3 299	467
Comptes à fins déterminées				
Compte du Régime de pensions du Canada	633	509	-181	-350
Comptes de pension de retraite	-236	-232	5 835	6 181
Autres	94	143	296	441
Total	491	420	5 950	6 272
Autres opérations	1 653	2 814	-1 130	2 061
Total des opérations non budgétaires	2 222	3 252	8 119	8 800

Tableau 5

Opérations de change et de la dette non échue

	Février		Avril à février	
	1996	1997	1995-96	1996-97
(en millions de dollars)				
Opérations de change				
Réserves nettes de liquidités internationales	948	-472	-1 556	-5 466
Opérations de la dette non échue				
Obligations négociables	-1 449	3 600	28 207	34 403
Obligations d'épargne du Canada	-309	-405	309	2 335
Bons du Trésor	2 800	-2 750	-4 050	-37 700
Autres	479	-84	-4 010	1 820
Total partiel	1 521	361	20 456	858
<i>Moins :</i>				
Dette non échue détenue par le gouvernement	81	135	-94	-43
Total des opérations de la dette non échue	1 602	496	20 362	815

Remarque : La dette non échue payable en devises est maintenant comptabilisée dans les «opérations de la dette non échue» plutôt que dans les «opérations de change», ce qui est conforme au *Rapport financier annuel* de 1995-96.

Tableau 6

Encaisse, dette non échue et dette

	au 31 février	
	1996	1997
(en millions de dollars)		
Encaisse en fin de période		
En dollars canadiens	5 298	4 862
En devises	241	5
Total de l'encaisse	5 539	4 867
Solde de la dette non échue		
Payable en dollars canadiens		
Obligations négociables	252 062	284 425
Obligations d'épargne du Canada	31 696	33 763
Bons du Trésor	160 400	128 400
Autres	3 479	3 469
Total partiel	447 637	450 057
<i>Moins :</i>		
Dette non échue détenue par l'État	1 088	1 076
Total	446 549	448 981
Payable en devises		
Obligations négociables	9 698	12 257
Effets et prêts	0	2 099
Bons du Canada	5 045	7 026
Total partiel	14 743	21 382
<i>Moins :</i>		
Dette non échue détenue par l'État	0	0
Total de la dette non échue	461 292	470 363

Remarque : Dans le présent bulletin, les chiffres sont arrondis, et leur somme peut ne pas correspondre au total.

Pour toute demande d'exemplaires supplémentaires ou d'abonnement, prière de vous adresser au Centre de distribution, au (613) 995-2855. Pour tout autre renseignement concernant cette publication, communiquer avec Robert Henry, au (613) 996-7380.

Également accessible sur Internet à <http://www.fin.gc.ca/>

This publication is also available in English.

Avril 1997

